

CHAPITRE III : COMMUNES NOUVELLES

Exploitation économique et travail forcé en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	09/08/2015
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	IOCX0922788L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000023239637

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] par un alinéa ainsi rédigé : " La création d'une commune associée peut entraîner la création d'une section du centre d'action sociale dotée de la personnalité juridique, à laquelle est dévolu le patrimoine [...] de communes, à une communauté d'agglomération, à une communauté urbaine ou à une métropole. [...]

[...] retour à l'autonomie de la commune associée si les électeurs inscrits dans la section électorale de la commune associée se prononcent en faveur de cette autonomie dans le cadre de l'appartenance à une communauté [...] de communes, à une communauté d'agglomération, à une communauté urbaine ou à une métropole. [...]

[...] aux articles L. 5216-1 et L. 5341-2 du code général des collectivités territoriales, un syndicat d'agglomération nouvelle peut être transformé, dans les conditions fixées par le présent article, en communauté [...] La communauté d'agglomération issue de la transformation du syndicat d'agglomération nouvelle continue d'exercer les compétences prévues aux articles L. 5333-1 à L. 5333-8 du même code. [...]

RÉFÉRENCE

L0I IOCX0922788L du 9 août 2015, « CHAPITRE III : COMMUNES NOUVELLES ». Disponible sur
Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCOA000023239637> (consulté le 31 août 2026).